

JUIN 2016



LE PETIT BULLETIN D'ALVIGNAC LES EAUX

BULLETIN

N° 48

SOMMAIRE

Un hommage et des médailles

Plus d'une centaine de personnes s'est retrouvée le dimanche 8 mai dernier au monument aux Morts pour commémorer le souvenir de l'armistice de la guerre de 39/45. Après la lecture par le maire du manifeste du secrétaire d'état chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire placé auprès du ministre de la Défense, les enfants du village ont également pris part à la cérémonie à travers un texte de mémoire qu'ils ont lu à tour de rôle. Cette année, ce rassemblement avait une consonance particulière car elle était aussi le théâtre d'une remise de médailles militaires. En présence de nombreux anciens combattants et du Lieutenant- colonel Francis Catry du corps des sapeurs pompiers, c'est le colonel Dominique Dalier du centre cynophile de Gramat qui a procédé à la distribution des distinctions. André Thamié, porte-drapeau de l'association des Anciens combattants d'Alvignac, a reçu la médaille militaire avec étoile de bronze, tout comme André Marinèche, lui aussi ancien combattant. Christophe Sergent, chef d'escadron au centre cynophile de Gramat, a reçu les honneurs en étant décoré de la médaille de l'ordre du mérite national. Après le dépôt d'une gerbe tricolore au pied du monument, Yves Pepy, le président des anciens combattants d'Alvignac, a convié la population au foyer rural où les différents discours ont donné beaucoup d'émotions aux récipiendaires et au public présent. Le maire, Freddy Terlizzi, a d'ailleurs profité de cet instant particulier pour remettre à André Thamié la médaille d'honneur du village d'Alvignac les Eaux et pour féliciter son épouse, Laure Thamié, pour son action au sein du Centre Communal d'Action Sociale.



8 mai 1

Bouchons d'amour 1

Agenda 21 1

La Source Salmière 2/3

Programme 18 juin 4

Gros plan 4

Agenda 4

Bouchons d'amour

Depuis le 27 avril dernier, Alvignac est devenu le centre départemental de tri des Bouchons d'Amour ! C'est une association de bénévoles dont l'objectif est de récupérer des dons pour aider les personnes handicapées. On peut déposer les bouchons, à la mairie, bientôt au Foyer Rural et à l'école. Vous pouvez les rejoindre pour le tri « au four de Salgues » le 8 juin de 14 à 17 heures et surtout le 6 juillet. Ce jour-là, ils reçoivent « les Diabes Cadurciens », rugbyman en fauteuil roulant que nous pourrions applaudir au foyer rural ou bien au Samayou. Pensez à venir les encourager !!

Agenda 21

En ce printemps pluvieux, la commune continue son « action zéro-phyto » malgré la poussée de végétation importante. Merci et bravo à tous ceux qui limitent l'utilisation de désherbant autant que possible...

Un panneau a été installé à l'orée du bois des jonquilles. Il va être finalisé par les écoles pour permettre une mise en valeur d'une partie de notre patrimoine botanique et surtout nous rappeler notre rôle dans la préservation pour que jonquilles, lys martagon et glaïeuls des moissons continuent à nous émerveiller encore de longues années. Il est temps pour nous également de penser à l'organisation du « Festival Agenda 21 » 2017. Toutes les idées des uns ou des autres seront les bienvenues. N'hésitez pas à consulter les panneaux d'affichage pour participer aux réunions de préparation. Au sujet de l'introduction de produits bio et/ou locaux dans nos cantines scolaires, il existe une volonté politique en ce sens puisque l'assemblée nationale doit voter une loi qui obligerait à utiliser pour toutes les restaurations collectives 40% de produits locaux et 20% de produits Bio (nous en sommes loin pour l'instant mais la volonté est là !). Pour cette action, nous serons aidés par le groupement des agriculteurs Bio du Lot et la Chambre d'Agriculture.

La source Salmière

Pour l'histoire de notre source Salmière, le 18 juin 2016 sera aussi une date importante, le jour d'une renaissance que nous attendions depuis si longtemps. L'inauguration officielle de la fin des travaux de réhabilitation sera marquée par un événement de taille, avec la mise à disposition du public de la « fameuse » eau aux vertus si particulières. Cette eau qui a attiré des milliers de curistes pourra à présent être consommée à nouveau (avec modération car c'est une eau médicamenteuse !) directement à la fontaine et gratuitement. Mais pour en arriver là, de longues et fastidieuses années de travail ont été nécessaires. Les élus du SIVU Miers Alvignac ont eu à réaliser de très nombreuses réunions, visites, contrôles, faire face aux recours et autres tracasseries administratives et techniques. Et puis, il ne faut surtout pas oublier l'implication très importante des agents communaux qui se relayent sur le terrain pour le travail d'urbanisme et d'embellissement. Des actions parfois ponctuées de doutes, une contribution financière importante des communes de Miers et d'Alvignac mais une finalité toujours motivée de cette volonté inébranlable de faire revivre l'unique station thermale du Lot.

2008

Mars

Mise en place de la nouvelle équipe du SIVU Miers / Alvignac. Le constat est désolant. Le site est à l'abandon, l'agrément de l'eau est caduc et la société locataire traîne une dette importante.

2009

Septembre

Résiliation du bail.

Octobre

Mise en assignation du SIVU au Tribunal de grande instance de Cahors puis au tribunal administratif de Toulouse. Il s'en suit un joute judiciaire qui durera 2 ans .

2010

2011

Juillet

Le protocole transactionnel permet au SIVU de récupérer le site libre de tout occupant. La première action est de remettre sommairement en état les lieux, par les agents techniques municipaux.

Novembre

Lancement d'une mission d'études et d'assistance technique pour la mise à niveau de la source thermale et sa remise en exploitation (SEM/ LDA ANTEA).

2012

Janvier

Inspection vidéo+mesure de flux+ mesure température de l'eau + conductivité sur forage « Daubet 1 »

Février

Une réunion avec l'Agence Régionale de Santé et la Direction Départementale des Territoires fixe les actions à mettre en place :

- Remise à niveau de l'instrumentation
- Régularisation du forage au titre du code de l'environnement
- Renouvellement de la demande d'autorisation d'exploiter l'eau minérale naturelle au titre du code de la Santé publique

Juillet

Visite par le sous préfet et l'architecte des bâtiments de France du pavillon des eaux. Confirmation par l'architecte de la valeur architecturale du pavillon et de la nécessité de le restaurer

Novembre

Début des travaux d'HYDROASSISTANCE avec la remise à niveau de l'instrumentation et du transport de l'eau vers la buvette. Equipement du local technique, installation d'équipements permettant le pompage dans le forage et la télésurveillance.

2013

Mars

Inspection vidéo+mesure de flux+ mesure température de l'eau + conductivité sur forage « Daubet et Daubet 2 ».

Mars	Mise sous clé du forage « Salmière » et « La Sole ». Forage « Dulac » rebouché définitivement.
Avril	Début suivi pour homologation forage « Daubet ».
Novembre	Contact avec la Fondation du patrimoine. Montage du dossier de souscription.
2014	
Mai	Signature de la convention avec la Fondation du Patrimoine.
Juin	Fin suivi homologation forage « Daubet » , analyses réalisées par le labo LDE 31.
Octobre	Signature acte d'engagement avec l'architecte du patrimoine pour le pavillon des eaux.
Décembre	Remise du dossier de restauration du pavillon des eaux par l'architecte .
2015	
Janvier	Projet et négociations avec les futurs gérants du restaurant.
Février	Dépôt du permis de construire du restaurant, suivi du choix de l'architecte.
	Dépôt en préfecture et auprès de l'Agence Régionale de Santé du dossier final de demande d'autorisation d'exploiter l'eau minérale naturelle.
	Instruction du dossier et travaux complémentaires. Remise du rapport de l'hydrogéologue agréé.
Mars	Appel à concurrence des entreprises pour travaux du pavillon des eaux
Avril	Analyses des offres des entreprises pour les travaux du restaurant
Mai	Début des travaux du pavillon des eaux et du restaurant
Octobre	Fin des travaux du pavillon des Eaux
Octobre	Fin des travaux du restaurant
Décembre	Ouverture du restaurant
2016	
Février	CODERST (Conseil départemental de l'environnement, des risques sanitaires et technologiques)
Avril	Arrêté préfectoral délivré pour la mise à disposition de l'eau minérale au public
Mai	Obtention de l'agrément de l'eau minérale.(Théorique au jour de l'impression)
Juin	Inauguration du site le 18 juin 2016 (voir programme page suivante).

PROGRAMME INAUGURATION DU 18 JUIN

15:00: Visite guidée animée par le Pays d'art et d'histoire.

Présentation des travaux du Pavillon des eaux par l'architecte et les entreprises.

18:00: Inauguration officielle en présence de nombreuses personnalités institutionnelles.

Signature d'une convention entre le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy et la Fondation du patrimoine.

19:00: Apéritif dînatoire et dansant.



A
G
E
N
D
A

Samedi 18 juin : Inauguration du site de la Source Salmière

Dimanche 19 juin : Kermesse de l'école Notre Dame

Dimanche 19 juin : Foire aux boulons à la Source Salmière (Les amis de la Source)

Mardi 21 juin : Bar de la Station repas soirée Méli Mélo show

Samedi 25 juin : Kermesse du RPI l'Etoile à Alvignac
9 et 10 juillet : 20 ans de la section œnologie Racines à la Source Salmière

Lundi 18 juillet: Marché gourmand au Samayou

Vendredi 22 juillet: Concert Polyphonies Corses à la Source Salmière (Amis de la Source)

22/23/24 juillet: Alvignac en fête

Lundi 1er août: Marché gourmand au Samayou
Podium du Casino début août (date et programme en préparation)

Mardi 9 Août: Concert de musique brésilienne à la Source Salmière (festival de St Céré)

Samedi 20 août: Soirée guinguette avec Didier Malvezin à la Source Salmière (Amis de la Source)

Samedi 27 août: Concours de pêche à la Source Salmière (AAPPMA Gramat)

Rappel: Le jury communal du concours des jardins fleuris commencera ses tournées début juin.

GROS PLAN DOCTEUR ANTONIO ANSANELLI



Vous étiez très attendu pour prendre la suite du Dr Vier qui a pris sa retraite après 33 ans de services à Alvignac. Nous avons donc la chance de vous accueillir grâce à la Communauté de commune qui a bien voulu prendre en charge votre recrutement par une agence spécialisée. Que pensez-vous de votre installation ?

Je me suis rendu disponible rapidement et après plusieurs contacts j'ai décidé de venir à Alvignac. J'ai beaucoup apprécié la position "centrale " de la commune sur le territoire et j'ai été très bien accueilli par la municipalité.



Vous avez commencé les consultations le 11 avril 2016, avez-vous suffisamment de travail?

J'ai beaucoup de travail, j'ai réalisé 370 consultations le 1er mois et j'essaye de m'organiser au mieux pour recevoir mes patients dans les meilleures conditions possible. Je dois aussi aller plusieurs fois par semaine dans les maisons de retraite sur Gramat et les visites au domicile me prennent beaucoup de temps, le territoire est grand. Mais je suis très content et le travail ne me fait pas peur. Je dois aussi me plier aux formalités administratives pour les caisses d'assurance maladie mais il n'y a pas de problème. La clientèle sur Alvignac est de toutes les nationalités et les touristes sont contents de parler anglais ou italien avec moi..



Quels sont vos horaires d'ouverture du cabinet à la maison médicale ?

Je consulte sans rendez-vous le lundi de 9h à 12 h et les mercredi, jeudi et vendredi de 11h à 12h30(Je consacre le mardi matin aux visites aux maisons de retraite) et tous les après midi sur rendez- vous de 15h à 19h. Le numéro de téléphone est le même que celui du Dr Vier : le 05 65 33 70 70. Je prends également les urgences si elles se présentent.



Nous vous remercions donc pour votre venue et espérons que vous serez content de rester parmi nous le plus longtemps possible!